



Photo de couverture :
© Jeremy/Adobe Stock

ÉDITEUR : Chasseurs de l'Est SARL
1 rue de la Passotte,
57078 METZ CEDEX 03
Tél. 03 87 75 82 82
Fax 03 87 75 82 83
E-mail : redaction@chasseurs-est.com
www.chasseurs-est.com

GÉRANT : Pierre Lang
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Frédéric Tissier

COMITÉ DE RÉDACTION :
Corinne Barnet, Joël Battaglia,
Léo Mazzarini, Charlotte Fonty,
Philippe Lavit, Christine Moro,
Claude Paul.

CONSEILLER ÉDITORIAL : Claude Paul
CRÉDITS PHOTOS : Chasseurs de l'Est,
OFB, FDC, FNC, Adobe Stock

**PUBLICITÉ NATIONALE
ET DÉPARTEMENTALE :**
TEMA6TM, 23 rue Dupont-des-Loges,
57000 METZ
Stéphane Schmitt
Tél. 03 87 69 18 01
Fax 03 87 69 18 14
E-mail : s.schmitt@groupe-atc.com

ADMINISTRATION DES VENTES :
Diarry Sy
Tél. 03 87 69 88 20
Fax 03 87 69 18 14
E-mail : D.SY@groupe-atc.com

PETITES ANNONCES :
Marjorie Jager
Tél. 03 87 69 18 01
Fax 03 87 69 18 14
E-mail : m.jager@groupe-atc.com

**CONCEPTION ÉDITORIALE
ET GRAPHIQUE, SECRÉTARIAT
DE RÉDACTION :** TEMA6TM
Tél. 03 87 69 18 01 - Léo Mazzarini

RÉDACTION GRAPHIQUE : PIXEL6TM

IMPRESSION :
Socosprint Imprimeurs,
36 route d'Archettes - 88000 Épinal

Chasseurs de l'Est est imprimé avec des encres végétales sur papier PEFC, de sources contrôlées, blanchi sans chlore élémentaire.

NUMÉRO DE COMMISSION PARITAIRE :
1124 G 86388 - ISSN : 2100-0883
DÉPÔT LÉGAL : à parution
PRIX : 2,50 €. ABONNEMENT : 9,90 €/an
ÉTRANGER : 16 €



LES CHASSERESSES ET LES CHASSEURS MEUSIENS AU RENDEZ-VOUS !

La dernière assemblée générale s'est déroulée selon les nouvelles modalités de scrutin de liste. Je pense que ce type de scrutin n'est pas adapté au monde cynégétique et au monde associatif en général. Il apporte implicitement clivage et contestation, alors que le monde de la chasse se doit d'être solidaire et collaboratif. Je tiens ici à saluer toutes celles et tous ceux qui ont participé à cette belle assemblée générale 2022. La participation nombreuse de nos adhérents consolide la pertinence de nos travaux et sera gage de force de représentation de notre FDC dans les échéances à venir. Comme me le faisaient remarquer unanimement nos parlementaires, quelle association départementale peut se permettre de mobiliser plus de 500 personnes en AG et faire voter un bilan à la quasi-unanimité ? Alors, oui ! merci à vous toutes et tous qui nous avez soutenus, et j'engage ici la responsabilité de ce nouveau conseil d'administration dans la défense de l'intérêt général de notre passion tout en maintenant une chasse de qualité accessible à tous. Au lendemain de cette AG, ce nouveau CA s'est réorganisé afin de répondre aux exigences de la loi de juillet 2019 instituant de nouvelles missions aux FDC. Un volet important de cette loi porte sur la réorganisation des modalités d'élaboration du plan de chasse grand gibier. Le CA a fait le choix de profiter de cette évolution pour impliquer davantage les chasseurs et les associations spécialisées dans l'élaboration du plan de chasse. Même si la décision finale appartiendra au Président de la FDC, il était important de redonner aux chasseurs l'initiative de la proposition de répartition des plans de chasse individuels. L'autre volet d'importance reste bien sûr l'action des chasseurs dans le maintien de la biodiversité ordinaire. Sous la coordination d'Olivier Berthold, les services de la FDC, en lien avec des associations spécialisées, ont pu à nouveau instruire des dossiers éligibles aux fonds de l'éco-contribution. Dans cette même volonté de maintenir des équilibres « naturels », il reste ce dossier rendu difficile par les ONG dites naturalistes, celui du classement des Espèces susceptibles d'occasionner des dégâts. Pour faire simple, sans attestation de prédation ou de déprédation, la commune se verra interdire le piégeage sur son territoire : une hérésie dans notre département rural. Il est urgent de remonter vos attestations de prédation à la FDC. Au moment où je rédige cet édit, le résultat des élections législatives vient de paraître, annonçant beaucoup d'incertitudes dans l'organisation de notre ministère de tutelle. À la parution de cette édition du Chasseur de l'Est, Willy Schraen sera réélu à la présidence de la FNC : présidence que je soutiens sans ambiguïté. Cet échelon national va être prépondérant pour maintenir l'activité de la chasse dans toute sa diversité. Mais il faudra aussi être conquérant pour trouver les cofinancements nécessaires au maintien d'une chasse du grand gibier riche et variée. Cela augure des discussions âpres tant au niveau national que local ; et pour cela, les chasseurs doivent rester unis et solidaires face à leurs opposants de toujours, mais aussi face à certains de nos partenaires institutionnels qui, aujourd'hui, tentent d'imposer des mesures restrictives à nos moyens de gestion du grand gibier. Mais pour l'heure, je ne peux que vous inviter à participer à cette chasse d'été où se mêlent plaisir et nécessité de protéger les cultures agricoles. Un grand merci à Carole, collaboratrice estimée tant en interne que par les adhérents de la FDC, qui par ses choix de vie quittera la FDC très prochainement. Bonnes vacances à ceux qui en prennent, bon courage aux autres, et à toutes et à tous, à bientôt.

→ **Hervé Guillaume,**

Président de la fédération départementale des chasseurs de la Meuse

SOMMAIRE

04 | ACTUALITÉS MEUSE

08 | REPORTAGE
Président de la FDC 55

10 | ACTUALITÉS GRAND EST
Toute l'actualité de votre région

14 | À L'AFFÛT
Les petites nouvelles qui étonnent

15 | ESSENTIEL
France, Europe, monde : toute l'information

23 | DOSSIER



30 | GRAND EST

L'ambrosie et le programme Life Biodiv'est

32 | ARMES

Chasses individuelles du chevreuil

34 | TECHNIQUE

Chasse du chevreuil en tir d'été

36 | HISTOIRE ET PATRIMOINE

La Meuse à la Belle époque

38 | CHIEN

Identification

40 | JURIPRATIQUE

Tir d'été

42 | GASTRONOMIE

Le Jägermeister

44 | SHOPPING

46 | PETITES ANNONCES